

ABONNEMENT

LE CANADA

Journal Quotidien du Soir.

Un An en Ville . . . . \$ 4.00
Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

PAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Edition Hebdomadaire du Journal

LE CANADA

ABONNEMENT
Un An en Ville . . . . \$ 2.00
Un An par la Poste . . . 1.00

12eme. ANNEE No 127

OTTAWA, JEUDI 25 JUIN 1891

LE NUMERO 2 CENTS

LETTRE DE FRANCE

La Question Sociale

Je me demandais depuis quelques jours : qu'est-ce que vous bien inventer mes bons amis de la droite? Il y a longtemps qu'ils n'ont pas découvert quelque chose pour redonner la République et sauver la société.

Et les radicaux étaient encore plus préoccupés que moi, car ils ont une telle habitude de voir les conservateurs leur rendre d'aimables services, qu'ils ne comprennent rien au silence de leurs bons petits amis.

Dieu merci, ils peuvent être tranquilles. Il y a eu un instant d'été station, mais cela n'a pas duré. Après la Boulange, on a découvert autre chose : la question sociale.

On avait d'abord songé à la Ravanche, mais il paraît que décidément « la sociale » vaut mieux. Il faut toujours une actualité en France, et, désormais, la voilà.

A la Chambre, dans les salons, dans les rues, partout on ne s'occupe plus que de l'ouvrier. Le grand seigneur qui, après avoir posé sa candidature, vous montre sa galerie de tableaux, s'arrête mélancolement devant un petit cadre, qui représente un travailleur, la truelle à la main, et vous dit avec un regard mouillé : Tenez, voilà ce qui me trouble, le grand X, le sphinx moderne.

L'aimable femme qui vous offre une tasse de thé, avec un petit bébé, vous dit en soupirant : « Je suis toute triste aujourd'hui, mon mari m'a lu son rapport sur les prolétaires ; c'est affreux, quand on songe aux souffrances de ceux qui ont fabriqué cette malheureuse petite théière ! »

Au premier abord, on est tout attendri de tant de sensibilité, mais en réfléchissant, on s'aperçoit que le propriétaire de la belle galerie ne songe pas un instant à vendre le moindre de ses tableaux pour donner au grand X... et que l'aimable femme ne se prive pas d'une seule robe pour soulager le sphinx moderne. Tandis que le véritable philanthrope, comme M. Mame, s'occupe tout le temps de ses ouvriers, sans faire aucune phrase ni sur le sphinx, ni sur l'X...

Puis, il y a autre réflexion qui vous arrive. C'est que, si vraiment c'est la tonté d'âme qui fait tenir un pareil langage, cette tonté d'âme a toujours dû exister, les souffrances n'étant, hélas ! pas nouvelles, et que de plus cette tonté doit s'étendre sur toutes les infortunes de ce monde, qui sont innombrables.

Or, chose bien curieuse, c'est venu tout d'un coup, comme si la question sociale — autrement dit la souffrance humaine — était subitement sortie de terre à la manière du Vésuve.

Et ce sont précisément ceux qui ne s'en sont jamais préoccupés, qui crient le plus fort. Et enfin, chose bien plus extraordinaire, dans cette immense débauche de misères, une seule paraît intéressante, celle de l'ouvrier.

L'ouvrier, l'homme en blouse, le grand électricien ! Pour lui, on ne fera jamais trop, il doit gagner beaucoup plus et travailler beaucoup moins. Il faut qu'il ait huit heures pour se reposer, et huit heures pour causer avec sa femme et ses enfants. Il faut qu'il ait le bien-être du corps, les distractions de l'esprit, les joies de la famille, l'avenir assuré. Si on le renvoie, son patron sera immédiatement mis en prison ; et s'il introduit des souteneurs dans son syndicat, ces souteneurs deviendront immédiatement inviolables, car tout lui est permis, l'ouvrier étant désormais souverain.

— Eh bien ! et les autres, me diront, les autres travailleurs, auront-ils les mêmes avantages ?

Oh ! ceux là ne sont pas du tout intéressants, ils ne sont pas groupés dans les ateliers des grands centres, ils sont épars, disséminés, ce ne sont pas de bons foyers d'élection !

Aussi, quand on a voulu en parler hier à la Chambre, cela a produit un déplorable effet ; ça complique, ça gêne, ça enlève l'unité d'intérêt. Si on voulait jamais ap-

pliquer les nouvelles réformes aux petits employés, il n'y aurait plus moyen d'en sortir.

Vous comprenez bien, demander huit heures de travail pour les postes des télégraphes, les chemins de fer, les magasins, les cafés, les restaurants... ce serait ridicule. D'ailleurs, tous ces gens-là ne nous regardent pas ! C'est comme les malades et les infirmes, qu'il faut laisser au clergé et aux philanthropes.

Voilà, voyez-vous, il y a les misères politiques... et puis les autres ; or, pour nous, la seule misère, la seule question sociale, c'est l'ouvrier !

L'ouvrier en blouse, le grand électricien, le faveur de rois ; l'ouvrier qui travaille à ses heures et à ses volontés, l'ouvrier qui a ses repas libres, ses soirées libres, ses dimanches et ses lundis libres pendant que le misérable petit employé est cloué à son monotone labeur.

L'ouvrier qui, n'étant tenu à rien, qu'à s'occuper de son bien-être et de ses plaisirs mange joyeusement son entrecôte et boit sa chopine pendant que le triste employé caché honteusement dans sa mansarde dévore un morceau de pain, pour payer le costume qu'il est forcé d'avoir. C'est lui seul, qui est le plus nombreux.

— Eh bien ! et le paysan ? renaissent les maifs, le paysan qui, tout le jour, travaille d'un labeur infatigable, au point d'en déformer ses membres, n'est-il pas encore plus nombreux ? Est-ce que son épargne ne vient pas de ce qu'il se prive de tout ? Et si jamais il se mettait à vivre sans souci le lendemain comme son aimable confrère, est-ce que pour lui aussi il n'y aurait pas une question sociale ?

Mais elle existe. C'est pour le rural que l'on inaugure le système protecteur, c'est pour lui que l'on ferme les frontières de France au commerce étranger. Soyez tranquilles, il aura sa part, on en a bien trop besoin.

Les uns, flattent l'ouvrier en tapant sur le capital, et les autres flattent le paysan en tapant sur le libre-échange. On s'est partagé les rôles, c'est du suffrage universel bien entendu.

— Eh bien ! et la France, qu'est-ce qu'elle deviendra dans ce partage ?

Oh ! la France, n'en mourra pas ; on croit toujours qu'elle va périr, la France. Elle est vivace, allez, ne vous inquiétez donc pas, vous n'êtes pas dans le mouvement vous êtes ponctif, vieux jeu. Venez un peu dans les couloirs de l'Assemblée, cela vous dégoûtera l'esprit. Venez entendre nos royalistes et nos catholiques attaquer le capital !

Car c'est eux qui ont mis tout ça en branle ; vous comprenez bien que les déocrates n'ont pas voulu en être, et la maison n'est pas au coin du quais c'est un concours, une émulation, un affolement... Ranc ne s'y retrouve plus, Clémenceau est affolé, c'est très amusant très fin de siècle.

Eh ! mon Dieu ! autrefois c'était absolement la même chose, ce sont les grands seigneurs qui se sont mis à la tête du mouvement en acclamant Beaumarchais et Mirabeau.

Vous me direz que ça les a conduits à la grande Révolution, mais elle serait arrivée tout de même, la grande Révolution. Voyez-vous, c'est bon pour les petits bourgeois de s'effarer de tout, il faut voir tout ça de haut, et gaiement... etc.

Mon Dieu, oui, c'est comme ça, lecteurs ; il n'y a rien à faire, rien à dire, et je ne ferai pas de phrases là-dessus, elles vous ennuieraient. Seulement, que l'on me permette une seule observation : c'est que vraiment la République de M. Carnot n'est pas trop de chance.

Il y a deux ans, c'est elle qui représentait la loi, le droit et l'honneur, en face des royalistes alliés à la Boulange. Aujourd'hui, c'est elle qui représente la défense du capital, — c'est-à-dire, de la société, — contre les royalistes alliés à la Commune.

C'est ainsi que les conservateurs entendent le rôle qu'ils ont à jouer vis-à-vis de la patrie. Quand le gouvernement veut défendre l'armée contre un soldat révolté, ou quand il veut défendre la société

contre des socialistes en délire, ce sont les conservateurs qui se liquent aux radicaux contre lui.

D'ailleurs, cela est la conséquence du suffrage — ce suffrage qui nous dégrade, nous abaisse, nous déshonore, livrant tout en pâture à l'électeur.

Cela est logique ; mais tout ce que je demande, c'est qu'on ne cache pas cet abaissement sous une fausse philanthropie. Car la comédie est par trop éhontée.

Quand on voit tous ces élégants farceurs découvrir subitement sa misère et lui promettre de suite la lune qui ne coûte jamais rien à donner, pour accuser ses vrais bénéficiaires d'être impitoyables, cela semble, véritablement, dépasser ce que la politique permet de faire !

Autant j'admire l'encyclopédie de Léon XIII, et même le discours de Guillaume II, autant je rougis du langage des représentants de la France.

Usent ainsi exploiter la misère ! la misère sacrée, la misère dont on ne devrait parler qu'avec vénération ! Ne voir en elle que de la matière électorale !

Dès qu'on aperçoit des gens qui souffrent, se précipiter sur eux, étaler leurs plaies, les agrandir, les élever, les promener devant la foule, sans ensuite à ne plus y songer, quand l'intérêt a disparu... cela me fait l'effet d'un sacrifice, c'est la profanation du malheureux, exploité par le politicien.

Mais, par dessus tout, ce qui me révolte, c'est cette énumération de nos hommes d'Etat pour arriver les premiers dans l'abaissement, ce concours pour se jeter aux pieds du nouveau maître !

Ainsi donc, c'est pour en arriver là que nous avons fait tant de révolutions, accumulés tant de ruines et versés tant de sang ! L'Angleterre a sa Reine, l'Allemagne a son Empereur, la Russie a son Tsar ; nous, la grande nation, nous avons le marchand de vin syndiqué.

Que les radicaux s'acclament, c'est leur rôle ; mais que les conservateurs se liquent avec lui, c'est de la débauche ! Et je commence à croire que, pour leur cette République qu'ils ne peuvent remplacer, ils finissent en vérité par tuer la France.

SAINT-GENEST

— Tous les paysans prussiens ne croissent pas dans la misère. Quelques uns réussissent à se faire des rentes, ainsi que le prouvent les indications suivantes relatives à un mariage célébré à Rudow, près de Koenigsberg, province de Brandebourg.

La fiancée avait reçu comme dot une ferme d'une valeur de cent mille marks ; sa coiffure renfermait pour six mille marks de pierres précieuses. Les sœurs les plus coûteuses avaient été employées dans la confection de la robe de mariage, dont la traine était longue de trois mètres. Le baquet réunissait cent convives et a coûté plus de 3,000 marks.

Une caravane perdue. L'ordre du gouverneur général de la Sibirie, l'okase suivant vient de paraître dans le *Moutour officiel* russe : Le gouvernement impérial russe recherche le capitaine Alexandre Maximovitch Oersky, qui a quitté en 1890 la ville d'Irkoutsk comme chef d'une caravane transportant de la poudre d'or appartenant à l'Etat et se dirigeant vers Saint Pétersbourg.

En route, il s'est perdu avec la caravane tout entière et avec l'équipage à plusieurs millions de roubles.

Bonne récompense, sans doute, à qui le retrouvera.

— On vient d'enterrer à Auxonne le doyen des musiciens de France, M. Renaud.

M. Renaud était âgé de 90 ans ; il avait, pendant 75 ans, tenu un archet de violoncelliste dans la Société philharmonique d'Auxonne.

— Selon les journaux italiens, le ministre de la marine a commandé 8 gros canons de 80 tonnes à la maison Armstrong pour le *Sardagna* et autres cuirassés, et 50 canons de plus petite portée, ainsi qu'un grand nombre de mitrailleuses destinées aux nouveaux bâtiments.

LA CAISSE DE RETRAITE

Pour les Ouvriers

On peut aimer ou ne pas aimer M. Constans, mais il est impossible de lui contester un ardent désir de bien faire. Le ministre de l'Intérieur étudie avec soin toutes les questions qui sont de sa compétence, et, depuis quelques jours, on ne parle que de l'intéressant projet qu'il élabore sur les ouvriers et leur caisse de retraite.

M. Constans a déposé sur le bureau de la Chambre ce projet aux conséquences si graves et si utiles à la fois. D'accord avec M. Rouvier, son collègue des finances, le ministre de l'Intérieur a fait approuver par le Conseil des ministres son plan d'organisation : il s'agit de permettre à l'ouvrier de s'assurer une retraite à l'aide de prélèvements quotidiens sur son salaire et d'une subvention de l'Etat et des patrons.

Le versement volontaire de l'ouvrier sera accompagné d'un versement égal imposé au patron par la loi ; l'Etat sera obligé par la même loi de verser une subvention égale aux deux tiers de celles de l'ouvrier et du patron réunies. Par ce système, le projet arrive à constituer à chaque ouvrier assuré, après trente ans de versements, une pension de 300 francs au minimum et de 600 francs au maximum.

En principe, l'ouvrier sera présumé faire les versements, à moins qu'il n'ait fait une déclaration contraire devant le maire de sa commune.

Les versements se feront sous forme de prélèvements quotidiens sur le salaire de l'ouvrier, prélèvements variant de 5 centimes au minimum à 10 centimes au maximum. Le versement du patron sera égal à celui de l'ouvrier et celui de l'Etat aux deux tiers des deux versements réunis. En comptant sur une moyenne de 290 jours de travail par an, c'est à dire abstraction faite des chômages forcés, l'ouvrier versera de 14 francs à 28 fr. par an, suivant que le versement quotidien variera de 5 à 10 centimes.

Avec la contribution du patron et celle de l'Etat, l'ouvrier aura droit, après trente ans, à une pension de 300 francs dans le premier cas, à une pension de 600 francs dans le second cas. Pour être admis au bénéfice de la loi, il faudra être Français et âgé de vingt-cinq ans et gagner un salaire annuel ne dépassant pas 3,000 francs.

L'ouvrier pourra néanmoins faire des versements antérieurement à l'âge de vingt-cinq ans ; mais ces versements seront l'objet d'une liquidation spéciale. Par contre, l'ouvrier qui, par chômage, maladie, ou toute autre cause légitime, aura suspendu ses versements pendant cinq ans, sera admis à les reprendre sans être déchu du droit à la pension, mais à la condition que le service de cette pension sera reporté à cinq années plus tard.

Dans son projet, M. Constans envisage tous les cas où l'ouvrier peut tirer avantage de sa pension de retraite.

Que l'ouvrier, qui s'assure de 300 à 600 francs de retraite, par exemple, veuille réserver son capital et faire une assurance en cas de décès ;

1. La réserve du capital, à l'expiration de trente ans, exigera naturellement un supplément de versements à la charge de l'ouvrier ; mais si celui-ci, au lieu de réserver son capital, veut s'assurer pour le cas de décès de façon à garantir un capital déterminé à ses ayants droit, l'Etat prendra à sa charge le supplément de prime résultant de cette assurance. De sorte que le projet de loi assure à l'ouvrier le double-bénéfice de la pension de retraite en cas de survie et de l'assurance pour les ayants droit en cas de décès.

Si l'ouvrier s'est assuré pendant un certain temps et qu'il ne puisse continuer ses versements pour des causes diverses, une pension de secours lui sera faite avec le produit des sommes déjà versées, complétées par les dons, les legs et la contribution imposée aux patrons de dix centimes par jour et par ouvrier de nationalité étrangère employé chez lui.

Le projet règle avec détail l'application de cette loi no ruelle dont la portée ne saurait échapper à personne.

Les charges qui pèsent sur l'Etat sont considérables, comme l'on peut penser ; mais le ministère estime qu'il remplit un devoir et que les dépenses qu'entraînera l'exécution de la loi sont d'intérêt général, qu'il est sage et sain de les entreprendre.

En supposant que cinq millions et demi d'ouvriers s'assurent, on a calculé qu'au bout de trente années le Trésor supporterait une charge de plus de cent millions par an.

Il est des sacrifices qu'il faut savoir s'imposer pour le bien des ouvriers et l'amélioration de leur sort.

LE DRAME DE « LA BRETAGNE »

Un des passagers d'entrepont amenés par le paquebot de la Compagnie générale transatlantique *La Bretagne*, Joseph Fourrière, ayant jeté par-dessus bord, dans un accès de folie, un de ses enfants âgé de cinq ans, a été traduit hier devant le tribunal de police de Jefferson Market.

Le prisonnier, qui était sous la garde d'un policeman, était revêtu d'une camisole de force. Le juge MacMahon, après avoir entendu le récit du drame, a fait écrouer le prisonnier afin qu'il soit examiné par les médecins aliénistes.

Originaire des environs de Nancy Fourrière s'était embarqué à bord de *La Bretagne* avec sa femme, ses deux fils âgés respectivement de dix huit et de cinq ans, et sa fille âgée de quatorze ans, pour venir s'établir aux Etats-Unis. On dit que Fourrière s'adonnait à la boisson, mais lorsqu'il s'est embarqué rien dans ses aliènes ne pouvait faire supposer qu'il fût fou ou dangereux.

Le lundi matin, 15 courant, alors que le paquebot était en pleine mer filant avec une vitesse de seize nœuds à l'heure, Mme Fourrière est montée sur le pont vers neuf heures avec sa famille, tenant son enfant le plus jeune, Pierre, par la main. Elle l'a pris ensuite dans ses bras ; mais à ce moment, son mari, dans un accès de folie furieuse, se ruota sur elle, lui arrachait l'enfant des bras et le jeta dans la mer. Il s'est produit aussitôt sur le pont un émoi facile à comprendre. Plusieurs passagers se sont emparés du fou, tandis que d'autres saisissaient la pauvre mère affolée pour l'empêcher de se jeter à l'eau à son tour. Le paquebot a été arrêté aussitôt que possible, et un canot de sauvetage a été mis à l'eau en toute hâte, mais le pauvre enfant avait disparu.

Une collecte a été faite en faveur de la famille Fourrière parmi les passagers de *La Bretagne* et elle a produit une forte somme. Quant à Fourrière, lorsqu'il a été traduit devant le tribunal de police, il a refusé de parler du meurtre de son enfant.

L'AFFAIRE DE LA MELINITE

Paris, 23 juin.—Aujourd'hui, à la chambre des députés, M. Lasserre, député républicain du Tarn-et-Garonne, a demandé au gouvernement pourquoi il avait tant tardé à poursuivre les coupables dans l'affaire de la mélinite, et pourquoi les débats du procès avaient eu lieu à huis-clos.

M. de Freycinet, président du conseil et ministre de la guerre, a répondu que, dès 1889, il avait ouvert une enquête sur les relations existant entre Turpin et Tripoté, et qu'il avait reconnu qu'un procès public pourrait amener des révélations qui pourraient avoir des conséquences graves pour le ministère de la guerre. La conduite de Turpin a nécessité une nouvelle enquête approfondie en 1890, et la commission d'enquête ayant déclaré qu'un procès ne mettrait pas en danger le système de la défense nationale, les poursuites ont eu lieu ; elles ont prouvé que, sauf les accusés, toutes les personnes mises en cause étaient dignes de la confiance du pays.

M. de Freycinet a ajouté que la façon d'agir du gouvernement dans cette affaire avait été mise en question, il demanderait à la chambre de voter un ordre du jour de confiance.

M. Dalauay, député de l'Oise, a rappelé à la chambre qu'en 1888 Londres avait informé le gouvernement français que des communications secrètes avaient lieu avec la maison Armstrong.

Après une longue discussion, la chambre a voté par 335 voix contre 137 l'ordre du jour de confiance demandé par M. de Freycinet.

TAPIS-TAPISSERIE

Nous avons reçu aujourd'hui nos magnifiques assortiments de TAPIS, PORE TAPISSERIES. A

27, 31, 35, 39, 48, 52 cents.

Dessins Ravissants, Couleurs Superbes.

DUNDEE SQUARES

EN LARGEURS, 2x2, 2x3, 3x3, 4x5 à 95c, \$1.22, \$1.75, \$2.75 chaque.

RIDEAUX

Nottingham, Point Irlandais, Tambour et Bruxelles, de 60c. à \$2.00.

Departement Special de Portieres

A \$1.72, \$1.50, \$5.75.

THOS. LIGGETT

66 et 68 rue Sparks, 1884 rue Notre-Dame, OTTAWA, MONTREAL.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

Nouveaux et a Grand Marche.

AMUELEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX. CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la rue Sparks

GRANDE REDUCTION

Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS.

J. F. BELANGER 159 Rue Bank

Téléphone No. 92. Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes : Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines 234 rue Wellington. Agents des célèbres fournaies "Superior Jewel"

CHARBON.

Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. Bien Criblé et Tamisé.

O'Reilly & Heney Bloc Russell, Rue Sparks.

JONG D'OR SOLIDE 35c. pour un Jong vaut 62c.

On peut se fier à un Jong... Pour information on peut s'adresser à la maison Armstrong.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA.

Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU, (Du Montreal House, rue Queen Ouest.) PROPRIETAIRE.

MONTRES D'OR-DAMES.

Nous offrons en vente pour le moment le plus Grand Assortiment de Montres en Or, ornées de Diamants pour Dames. Anus quelques Bagues en Diamants, valant \$20.00, données pour \$11.00. Montres en Argent partent de \$5.00 et plus. Montres en Or partent de \$9.00 à \$20.00. Argentines et Pontilles à des prix très bas, défilant toute concurrence.

BIJOUTIERS EN GROS ET EN DETAIL

98 RUE RIDEAU A. & A. F. McMILLAN

Pour Les Brûlures Douleurs Blessures Catarrhes Contusions Enrouements

POND'S EXTRACT

Maux d'Yeux Hémorrhoides Hémorrhages

Informations Demandez le POND'S EXTRACT